

Communiqué

Pour diffusion immédiate

**PROJET D'ENBRIDGE :
LE COBAVER-VS DÉPOSE UN MÉMOIRE POUR
MINIMISER LES IMPACTS SUR LA RESSOURCE EN EAU DE VAUDREUIL-
SOULANGES**

Vaudreuil-Soulanges, le 4 décembre 2013. Le mémoire déposé par l'organisme de bassins versants, dans le cadre de la consultation publique initiée par le gouvernement du Québec, transmet un complément d'information sur les zones à haut potentiel de perte d'usage de l'eau dans la zone de Vaudreuil-Soulanges. Le COBAVER-VS a aussi formulé des recommandations quant aux mesures de prévention et de réduction des impacts environnementaux et socioéconomiques potentiels du projet d'inversion de la canalisation 9B de la compagnie *Pipelines Enbridge inc.* (Enbridge).

Il est rappelé que l'eau souterraine est la source unique d'eau potable pour les municipalités et les activités agroalimentaires localisées directement en aval de l'oléoduc. Le COBAVER-VS a donc fait ressortir deux zones où la nappe phréatique serait encore plus vulnérable à une contamination en cas de fuite. Par ailleurs, une zone à risque de glissement de terrain a aussi été soulignée comme étant une zone à sécuriser. De plus, l'oléoduc traverse des milieux d'intérêt écologique pour des espèces à statut menacé, vulnérable ou en voie de disparition. Plusieurs cours d'eau sont aussi franchis, dont les rivières Rigaud et Delisle, mais surtout la rivière des Outaouais où plusieurs activités récréatives ont lieu et où sont localisées plus en aval plusieurs prises d'eau municipales de grande capacité (Vaudreuil-Dorion et Montréal) susceptibles d'être affectées par une fuite de pétrole.

Parmi les pistes de solutions proposées par le COBAVER-VS, il est recommandé que l'oléoduc fasse l'objet d'évaluations sévères selon les normes les plus élevées en ce qui a trait au suivi de l'état de l'oléoduc, à la détection des fuites et à l'intervention en cas de fuite, surtout dans les zones à haut potentiel de pertes d'usages. Il est d'avis qu'un plan de protection environnementale et de contingence spécifique à la région soit élaboré en concertation avec les acteurs du milieu, notamment avec la MRC-VS, les municipalités et les autorités gouvernementales, puis que les zones à haut potentiel de perte d'usages de l'eau mentionnées fassent l'objet d'une attention particulière. Une mesure de mitigation plus stricte devrait être utilisée pour la détection de fuites lentes, telle que l'inspection annuelle de l'oléoduc au lieu d'au 5-6 ans comme planifié. Le COBAVER-VS est d'avis que des valves de sécurité doivent obligatoirement être présentes dans l'oléoduc avant de traverser les cours d'eau et que les mesures d'urgence et de réhabilitation doivent pouvoir s'arrimer aux plans municipaux et gouvernementaux déjà existants afin d'en augmenter l'efficacité.

Enfin, le COBAVER-VS propose aussi qu'Enbridge partage avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et la MRC-VS les données hydrogéologiques et géophysiques obtenues pour l'exploitation de l'oléoduc afin que celles-ci soient intégrées dans le *projet d'acquisition de connaissances des eaux souterraines de Vaudreuil-Soulanges (PACES)*. Cette collaboration est essentielle pour mieux élaborer un plan de protection environnementale adéquat, spécifique, concerté et approuvé par le milieu.

Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations du COBAVER-VS déposées à la commission parlementaire, il est possible de consulter le mémoire au www.cobaver-vs.org.

Rappelons que le COBAVER-VS est un organisme de concertation, de planification et de coordination d'actions favorisant la gestion intégrée des activités susceptibles d'avoir un impact sur l'eau et les écosystèmes aquatiques des bassins versants de la région

-30-

Source

Isabelle Rodrigue, M.Sc.Biol.
Directrice générale
dg@cobaver-vs.org
Tél.: 450 451-0755